

• ASSOCIATIONS DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GARDONNE

Le dimanche 10 avril à partir de 10 h, les anciens élèves sont invités à la journée dite de «retrouvailles» avec les copains et copines d'école et notre instituteur M. Duron Paul. Les conjoints ou compagnes seront les bienvenus. Pensez à apporter (photos, souvenirs et appareil photos). l'équipe de Pilotage: Daniel Giret, Josette Feytout, Francis Chouet, Raymond et Pierrette Chaumont, Martine Larroque, Chantal Chadefaud, Sophie Mallemouche. La participation est de 20 € par personne.

Renseignements et inscriptions:

M. Daniel Giret - Tél : 05 53 27 84 55

M. Francis Chouet - Tél : 07 83 93 34 82



• EMPLOI D'ÉTÉ

Comme tous les ans, chaque Gardonnais âgé d'au moins 18 ans peut envoyer un CV et une lettre de motivation, à transmettre à la Mairie, avant le 15 avril 2016 à la mairie de Gardonne pour travailler pendant les mois de juillet et août à la piscine municipale.



• RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER

Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés par arrêté préfectoral qu'aux horaires suivants:

Les jours ouvrables: 8h30 -12h et de 14h30 -19h30

Les samedis: 9h-12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- CARNAVAL DE L'ÉCOLE - AIPE - 13 mars - 11 H
- COMMÉMORATION - FNACA - 19 mars - 17 H 45
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 19 mars - 21 H
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 20 mars - 15 H
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 26 mars - 21 H
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 2 avril - 21 H
- REPAS - Comité de Jumelage - 9 avril - 20 H
- JOURNÉE RETROUVAILLES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE - 10 avril - 10 H
- BRIC À BRAC - 17 avril



La vie est comme un arc-en-ciel, il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs.

• AIPE

Le dimanche 13 mars aura lieu le traditionnel Carnaval, le thème cette année est «Mon Héros Préféré». Place du marché on se retrouve, pour défiler avec le Trèfle Gardonnais à 11h, nous accompagnerons Pétassou à son bûcher derrière la salle des fêtes, bien évidemment nous poserons tous sur les marches de la mairie pour une photo souvenir. A 12 h nous offrons comme chaque année l'apéritif. En attendant vers 9h30, les membres de l'AIPE tiendront un stand de gâteaux, crêpes, merveilles et boissons chaudes. Venez nombreux nous en acheter car nous sommes là pour les élèves! Nous allons confectionner Pétassou le vendredi 11 mars à partir de 20 h à la salle du Mille Club (derrière la cantine), nous demandons toute aide possible aussi bien les parents que associations....

Pour tous renseignements n'hésitez pas, la présidente vous répondra au 06 26 61 20 65. Merci.



• FNACA

La FNACA (fédération Nationale des anciens combattants d'algérie) vous invite à la cérémonie commémorative du 54ème anniversaire du «cessez le feu » en Algérie, qui se déroulera le samedi 19 mars 2016 à 17H45 devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité. La FNACA vous invite à prendre part à cette commémoration.



• FORUM DE L'EMPLOI

La maison de l'emploi du sud Périgord organise pour sa 12ème édition le Forum de l'emploi qui aura lieu le mercredi 23 mars 2016 à la salle Anatole France de Bergerac. L'objectif de ce Forum est de pouvoir apporter une réponse concrète et rapide à court, moyen et long terme à chaque visiteur du forum. Le public ciblé sera prioritairement les demandeurs d'emploi mais aussi les salariés, les jeunes, les collégiens... de l'ensemble du territoire Sud Périgord.

Il sera Ouvert de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.

• COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le mercredi 6 avril 2016. Pensez à vous inscrire en mairie avant le 1er avril 2016.



Le mercredi 2 mars 2016 à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Les comptes administratifs 2015 sont présentés par le Maire :

- Budget principal

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de 181 554,73 € en section de fonctionnement et un déficit de 85 784,86 € en section d'investissement.

Sur le budget primitif 2016, 85 784,86 € seront affectés au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement. L'excédent de fonctionnement de clôture 95 769,87 € sera repris au compte 002 du budget primitif 2016.

- Budget annexe adduction d'eau

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de 161 555,49 € en section d'exploitation et un déficit de 24 134,81 € en section d'investissement.

Sur le budget primitif 2016, 24 134,81 € seront affectés au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement. L'excédent d'exploitation de clôture 137 420,68 € sera repris au compte 002 du budget primitif 2016.

- Budget annexe assainissement collectif

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 11 780,20 € et un déficit d'investissement de 14 720,37 €.

Sur le budget primitif 2016, 11 780,20 € seront affectés au compte 1068 pour couvrir une partie du déficit d'investissement.

Le déficit d'investissement de clôture est de 2 940,17 €.

- Budget annexe locaux commerciaux

Le compte administratif 2015 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 5 514,38 € qui sera repris au budget primitif 2016 au compte 002.

- Un excédent d'investissement de 139 056,07 € qui sera repris au budget primitif 2016 au compte 001.

Monsieur le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de délibérer sur la gestion 2015 du budget principal et des budgets annexes.

Monsieur Jean-Christophe Bousquet demande aux conseillers municipaux de se prononcer. A l'unanimité, les comptes administratifs sont adoptés.

- Les comptes de Gestion 2015:

Les comptes de gestions 2015 établis par Madame la préceptrice sont entérinés, étant en tous points identiques aux comptes administratifs présentés.

- Le conseil municipal n'est pas favorable à l'admission en non valeur d'une taxe d'urbanisme proposée par la direction générale des finances publiques et demande au comptable d'utiliser tous les recours possibles pour recouvrer la somme.

- Un volet de suppression et une grille aluminium vont être posés sur le matériel de ventilation du foyer club pour un moment de 500,40 € TTC.

- Un bloc d'ambiance va être remplacé au gymnase Fernand Mourgues pour un montant de 260,40 € TTC.

- Le devis d'Arbo-services pour les travaux d'élagage sur le talus du cimetière est retenu pour un montant de 1250 €.

- Pour la saison 2016, les tarifs du camping municipal du parc Servois sont fixés à :

- Caravane/toile de tente	4 €
- Toile de tente (1/2 personnes)	3 €
- Camping car	6 €
- Fourgon aménagé	5 €
- Voiture (1 par emplacement)	1,50 €
- Fourgon (1 par emplacement)	1,80 €
- Moto	1,10 €
- Adulte	2,70 €
- Enfant (de 3 à 13 ans)	1,50 €
- Animaux	1 €
- électricité	3 €
- Vidange des eaux usées	5 €
- Visiteurs	2 €

- Agenda d'accessibilité programmée des bâtiments publics :

11 établissements sont concernés, la Mairie, l'Église, l'école, la poste, la salle Jeanne d'Arc, le Temple, le centre de loisirs, l'école de musique, le gymnase Fernand Mourgues, la piscine, l'ancien presbytère.

Un agenda pour la réalisation des travaux d'accessibilité est élaboré des années 2016 à 2021 avec une estimation financière de la mise en accessibilité.

- Les compteurs électriques des locaux commerciaux vont être posés, les travaux de goudronnage suivront ainsi que les peintures extérieures.

- Les tarifs de location des locaux commerciaux et du logement 26 avenue du Périgord sont adoptés:

- Local commercial N°1 - 1 000 € par mois TTC.
- Local commercial N°2 - 550 € par mois TTC.
- Local commercial N°3 - 450 € par mois TTC.
- Local N°4 - 500 € par mois.

- Motion de soutien contre la suppression de 2 trains TER SNCF ligne Bordeaux - Bergerac - Sarlat

La région Aquitaine Limousin Poitou-Charente a appris que la SNCF ne pouvait plus assurer le plan de transport du TER Aquitaine par manque de conducteurs et avait décidé unilatéralement de supprimer 24 TER quotidiens dont 2 sur la ligne Bordeaux-Bergerac-Sarlat. Or cette ligne est vitale pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les déplacements professionnels car le train reste la seule possibilité de se déplacer dans notre région rurale. La mise en place immédiate d'un comité de surveillance de la liaison Bordeaux-Bergerac-Sarlat comprenant des représentants d'usagers d'élus, de la SNCF et de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou Charente est demandée.

Prochain conseil municipal le mercredi 13 avril 2016 à 20h30.